



Conseil économique et social

Distr. limitée
20 mars 2014
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Cinquante-septième session

Vienne, 13-21 mars 2014

Projet de rapport

Rapporteur: Gonzalo Cervera Martínez (Mexique)

Additif

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission

1. À sa 11^e séance, le 20 mars 2014, la Commission a examiné le point 11 de l'ordre du jour, intitulé "Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission".
2. Pour ce faire, elle était saisie des documents suivants:
 - a) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues (E/CN.7/2014/4);
 - b) Rapport du Secrétariat sur les mesures prises par les organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants (E/CN.7/2014/5);
 - c) Rapports des organisations intergouvernementales sur leurs activités de lutte contre la drogue (E/CN.7/2014/CRP.9, en anglais seulement).
3. Un exposé liminaire a été fait par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite.
4. Des déclarations ont été faites par les représentants de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique et de la Bolivie (État plurinational de). Une déclaration a aussi été faite par l'observateur du Kenya.



Délibérations

5. Les orateurs ont accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et ont débattu de l'importance qu'il y avait à disposer de données exhaustives pour analyser les tendances en matière de production illicite et de trafic de drogues.

6. Certains orateurs ont fait observer que la qualité des informations recueillies par l'ONUDC sur la culture de plantes servant à fabriquer des drogues et sur la production de drogues, ainsi que sur les saisies, était essentielle pour aider la communauté internationale et les décideurs nationaux à mieux comprendre la nature et l'ampleur du trafic mondial. Les États Membres ont été encouragés à appuyer la collecte de données, les travaux de recherche, les enquêtes de surveillance des cultures et les activités de communication menés par l'ONUDC et à s'assurer que leurs propres outils de collecte de données sont adaptés.

7. Les orateurs ont souligné qu'il fallait renforcer la coopération entre services de détection et de répression aux niveaux bilatéral, régional et international afin de lutter efficacement contre le trafic de drogues.

8. Les orateurs se sont inquiétés de la récente augmentation du trafic et de la production de stimulants de type amphétamine, notamment de méthamphétamine, et ont noté que le trafic de ces stimulants par le biais d'Internet prenait de l'ampleur. Cette situation appelait une intensification de la coopération internationale et de l'échange d'informations sur le trafic de stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs. Il a été fait référence à l'augmentation des interceptions de préparations pharmaceutiques destinées à un usage autre que médical.

9. Les orateurs ont pris note de la précieuse contribution des Réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues et de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient aux travaux de la Commission. Le représentant du Kenya a fait savoir à la Commission que le Gouvernement kenyan avait proposé d'accueillir la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, du 15 au 19 septembre 2014. Il a indiqué que cette réunion serait l'occasion pour les États africains, notamment, de mettre en commun les meilleures pratiques de lutte contre le trafic de drogues, d'établir des mécanismes de surveillance des nouvelles tendances de la région et de renforcer l'action transfrontalière de détection et de répression grâce à l'échange de renseignements et de meilleures pratiques.